Plan de situation



Situation parcellaire



Légende _____

- Périmètre du lotissement
- Limite tranche 1 / tranche 2
- Parcellaire
- Bordure T2 vue 0.14 m
- Bordure CR2 vue 0.00 m
 - Bordure structurante PVC
- Caniveau type CC1
- Enrobé
- Béton désactivé ou similaire
- Chemin piéton calcaire stabilisé ou similaire
- Stationnement en pavés à joints enherbés
- Pelouse
- Massif arbustif
- Haie champêtre en fond de lot, plantée par l'aménageur
- Haie à planter
- Zone non aédificandi
- Arbre projeté
- Candélabre projeté
- Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5 m
- Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5 m
- Borne nouvelle

Borne existante Affaire 21.166





Coffret éléctricité (Recolement Inéo Equans du 18/07/2023)



Regard télécom (Recolement Charpentier TP du 04/07/2023)



Sortie eau potable (Recolement CLMC du 18/07/2023)

Photo non contractuelle



Tabouret de branchement eaux usées (Recolement Charpentier TP du 04/07/2023)

Photo non contractuelle

Altitude terrain naturel

niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.



(YB n° 79)



^{*}25.46

(ZN n° 28

^{*}25.00

11.22

(Format A3 - 297 x 420 mm)

ATTENTION

L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du

T= 25.33

Fe= 24.26

Prof=1.07

CHARENTE-MARITIME COMMUNE DE SURGÈRES

Lotissement "Le Pérot du Midi"

Permis d'Aménager n° PA 017.434.22.A0006 et PA 017.434.22.A0006 M01

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DÉFINITIF

LOT 29

Section YB n° 79 - superficie: 434 m²

24.95

Fe= 24.10

Prof=1.24

23.26

*25.59

Γ= 25.43

Fe= 24.18

Prof=1.25